

*Ministère de l'éducation nationale,
de la jeunesse et de la vie associative
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07*

Monsieur Le Ministre,

Près d'un mois après votre prise de fonction, alors que la rentrée approche, **une épée de Damoclès pèse toujours sur les mamans** d'enfants fréquentant l'École de la République parce qu'elles souhaitent vivre conformément à leur foi comme le leur garantit notre constitution ainsi que les textes internationaux signés par notre pays. En effet, votre prédécesseur avait produit une circulaire interdisant le port du voile pour les mamans qui accompagnent les sorties scolaires. Si théoriquement, les circulaires n'ont pas de valeur contraignante, dans la pratique, de nombreuses mères se retrouvent ainsi **exclues de la vie scolaire de leur enfant**.

Mais il reste un espoir pour ces mères, ces enfants, ces familles ainsi ostracisées. En effet, si votre collègue du Ministère de l'Intérieur s'est exprimé sur la question, c'est à vous, Ministre de l'Éducation Nationale que revient la décision. Ces mères, ces familles, soutenues par le [Collectif Contre l'Islamophobie en France \(CCIF\)](#) gardent effectivement en mémoire votre intervention du 12 avril 2012 durant laquelle vous déclariez être « heurté par la circulaire Chatel ». **Ces mères, ces familles, ayant fait le choix du changement, attendent, donc, du nouveau gouvernement que cette circulaire soit rapidement abrogée.**

Des cas de mamans exclues, le CCIF en rencontre tous les jours. Des mamans qui appellent, qui écrivent, sans comprendre pourquoi, depuis un an, l'École les considère comme des parias. Elles ne comprennent pas pourquoi les équipes éducatives les sollicitent vivement pour « faire des gâteaux » alors que ces mêmes professeurs des écoles « omettent » de noter la prochaine sortie scolaire dans le carnet de leur enfant. **Ces mamans ne savent pas quoi répondre à leurs enfants lorsque ceux-ci leur demandent de venir avec leur classe à la piscine, au théâtre, au cinéma, partager un moment si important à leurs yeux.**

Exclure ces mamans, c'est stigmatiser, une fois de plus, toute une population. C'est aussi aggraver une fracture sociale toujours plus profonde. Après des années de stigmatisation par la droite, du voile et de ses prétendues significations, il est temps que la gauche envoie un message fort, celui tant promis et tant attendu du changement et du bon sens en abrogeant, pour la rentrée 2012 la circulaire Chatel.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette requête et à la condition de ces familles et vous priant de recevoir, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.